

MOUVEMENT POP 2026

ACADEMIE : LYON

POSTE :

- **Intitulé : Professeur d'horticulture**
- **Code discipline : P7140**
- **Référence : 010-002-P7140**

Lieu d'exercice :

Numéro RNE : 0692390Y

Nom établissement : Cité scolaire René Pellet - EREA DV

Adresse postale : 32, rue de France 69100 Villeurbanne

Projet d'établissement et présentation de la structure :

- La cité scolaire René Pellet est un EREA. L'établissement scolarise 221 élèves dont 23 élèves à l'école élémentaire, 39 élèves au collège, 143 au lycée professionnel, 12 apprentis Greta.
Le lycée professionnel est labellisé « Lycée des métiers de l'artisanat et des métiers du tertiaire »
- Les élèves de l'école élémentaire et du collège sont tous déficients visuels et accèdent à l'établissement sur notification de la MDPH. Un service médico-social (SAAAS) pour les élèves déficients visuels est hébergé dans les locaux.
La cité scolaire accueille 68% d'élèves en situation de handicap qui bénéficient de droit à compensation. A ce titre, l'établissement est un PIAL de 33 AESH ; 4 ULIS sont implantées (1 ULIS TFC au collège, 2 ULIS TFC et 1 ULIS TSA au lycée professionnel).
- L'établissement est un établissement ressources pour l'accueil et la scolarisation des élèves neuro-atypiques, des élèves dans les troubles des fonctions visuelles et/ou des fonctions cognitives. L'accessibilité aux savoirs, l'inclusion scolaire et l'ouverture au monde sont les axes forts du projet d'établissement. Celui-ci sera réécrit en 2025.

Missions :

- Enseignement de l'horticulture et du paysage dans le cadre de la préparation aux CAP « jardinier paysagiste » et « ouvrier horticole ».

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Maîtriser les compétences professionnelles recouvrant l'ensemble de la filière des métiers verts : l'horticulture, le paysagisme, la pépinière, la viticulture. L'enseignant devra également maîtriser les notions de maçonnerie paysagère, agencement paysager et de paysagisme urbain.
- Travailler en équipe ; le co-enseignement est souvent privilégié sur les formations CAP. Les modules d'enseignement sont réfléchis et sont co-construits en équipe. Il s'agit de répondre aux exigences du projet pédagogique de la discipline, des examens et de répondre aussi aux exigences des compensations pour les élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers. De plus la coopération en équipe pluri-catégorielle, avec les AESH et les coordonnateurs ULIS est attendue pour garantir l'accessibilité aux savoirs des élèves en situation de handicap et la mise en œuvre efficace de la compensation.
- Le CAPPEI, certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive est un plus pour ce poste.

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature :

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : [Contact infos sur le poste (Nom de la personne à contacter)],

Dans l'établissement : Madame Perret-Fouillet, Proviseure (Beatrice.Perret-Fouillet@ac-lyon.fr)

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques pour la filière de l'économie de la construction : Monsieur Buisson, IEN-ET (yann.buisson@ac-lyon.fr)

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :



<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deducation-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.